



---

**Compte-Rendu du comité des tutelles FR ECCOREV**  
**Du 27 novembre 2017**

**Membres présents ou représentés :**

Représentants des tutelles et organismes partenaires :

CNRS : Younis HERMES,  
CNRS INEE : Robert CHENORKIAN,  
IRSTEA : Eric MARTIN,  
INRA et Université d'Avignon : Michel BARITEAU,  
IRSN : François BRECHIGNAC,  
Université de Nîmes : Julie OLIVERO,  
INERIS : Pierre HENNEBERT,  
AMU : Marc SENTIS et Audrey JANSSENS,  
BRGM : Jean-Louis LAMBEAUX,  
IRD : Christophe CHAMBON,  
Université de Toulon : Anne MOLCARD,  
Comité de Direction ECCOREV : Joël GUIOT (directeur de la FR ECCOREV), Thierry HEULIN,  
Joëlle CAVALIERI, Alexandra LINDENMANN, Nicolas ROCHE, Pierre BATTEAU, Olivier BELLIER,  
Wafa ACHOUAK, Anne FAVEL, Eric CHOJNACKI, Aurélie ARNAUD, Yves NOACK.

**Membres absents :**

CEA : Pierre CHAGVARDIEFF,  
Membre CD : André CHANZY.

**1 – Activités de recherche**

Après une présentation de l'appel d'offre 2017, Joël GUIOT insiste sur l'importance des activités récurrentes de la FR : projets collaboratifs, animation et formation, participation au financement de colloques à vocation nationale et internationale, avec un focus sur :

- 1) l'activité de recherche internationale autour de l'O3HP, à savoir le programme Atmoflex de mesure par satellite de la fluorescence de la végétation (European Space Agency) ; grâce à la résidence scientifique IMERA de F. MIGLIETA, une collaboration a été établie qui positionne l'O3HP comme station de calibration des données de ce satellites (lancement prévu en 2022),
- 2) la participation de chercheurs impliqués dans ECCOREV au GREC PACA (Groupe d'experts sur le changement climatique en région PACA)

3) sur les bases de données gérées par ECCOREV pour la communauté scientifique.

## **2 – Bilan financier 2017 :**

Joël GUIOT présente le bilan financier de l'année 2017.

On note la récurrence des dotations CNRS et AMU, cependant la dotation CNRS a été amputée de 25% en 2017. Les dotations des autres organismes se sont mises en place depuis 2014 et complètent les recettes annuelles.

## **3 – Les indicateurs de performance d'ECCOREV :**

Mis en place en 2016 et abondés annuellement à partir de l'analyse du devenir des projets financés par ECCOREV depuis 2012, ils mettent en évidence le type de dépenses réalisées, l'organisme d'appartenance des membres impliqués, le devenir des projets en terme de bourses de thèses, de contrats demandés et obtenus, l'effet levier du financement ECCOREV, ainsi que le nombre de publications et de communications réalisés.

## **3- Evaluation d'ECCOREV par l'HCERES :**

Joël GUIOT présente les principales conclusions de l'évaluation, qui dans l'ensemble sont très positives.

François BRECHIGNAC se pose la question de la place d'ECCOREV au regard des autres FR.

Réponses de Younis HERMES, de Joël GUIOT, de Thierry HEULIN et de Robert CHENORKIAN : chaque FR est unique, certaines sont plutôt positionnées sur la mise à disposition de plateformes technique, alors qu'ECCOREV est axée principalement sur l'interdisciplinarité en environnement et sur une importante région, le bassin méditerranéen. L'implication des SHS est un point fort et attendu des organismes.

## **4- Future gouvernance et organisation scientifique :**

A partir de janvier 2018, le directeur d'ECCOREV proposé est Thierry HEULIN (DR, CNRS), et les directeurs adjoints seront Alexandra LINDENMANN (MCU, AMU), Eric MARTIN (DR, IRSTEA) et Nicolas ROCHE (PU) AMU. Comme les FR n'ont pas de conseil de labo, les tutelles considèrent qu'un vote du comité des tutelles peut faire office d'instance de validation de cette équipe de direction. Un vote est donc effectué sur cette nouvelle équipe de direction : 0 contre, 0 abstention, 24 pour.

Les axes sont regroupés en trois axes principaux, deux axes transversaux et quatre infrastructures.

L'équipe en place conserve ses objectifs.

Un poste en gestion financière est demandé, à mutualiser avec une unité de recherche.

## **5- Objectifs et chantiers 2018 :**

### **5.1- L'intégration des SHS :**

Thierry HEULIN et Alexandra LINDENMANN effectueront en 2018 un bilan de l'implication des laboratoires SHS membres d'ECCOREV, notamment, pour identifier les laboratoires qui n'ont pas été associés à des projets, les motifs de ces freins. Il serait par exemple intéressant de motiver des laboratoires SHS à être porteurs de projet dans le cadre des appels d'offre interne.

Marc Sentis suggère que des projets soient portés par des équipes SHS, ce qui n'est souvent le cas, et même qu'il puisse y avoir des projets interdisciplinaires entre équipes SHS.

Thierry HEULIN précise que cette idée est recevable à condition de rester dans le cadre d'objets de recherche environnementaux.

Yves NOACK souligne que les temps de réflexion et de mise en œuvre sont différents entre chercheurs SHS et sciences « dures », ce qui nécessite un travail de cohérence entre les équipes SHS et celles relevant des sciences "dures" ..

Pierre BATTEAU explique que les équipes SHS ont leurs propres espaces académiques, avec leurs sources de financement identifiées, et n'ont pas forcément la nécessité de travailler avec les équipes

relevant des sciences "dures". Mais, par exemple, la thématique des « risques » a permis la co-construction de projets communs, et que c'est là une voie à développer.

Nicolas ROCHE rappelle que dans le cadre d'AMIDEX, la problématique de l'implication des SHS est également présente.

### **5.2- Relations avec la société civile :**

Les OHM collaborent depuis leur création avec la société civile, et sont adossés à des structures de recherche, dont ECCOREV pour l'OHM Bassin Minier de Provence.

La journée thématique organisée en 2016 sur les sciences participatives est à réitérer pour aller dans cette direction, en y impliquant davantage les laboratoires SHS.

ECCOREV pourrait développer des relations plus fortes avec l'IMERA qui se préoccupe également d'interdisciplinarité en région Méditerranéenne, avec une composante SHS forte.

### **5.3- Rédaction d'une plaquette ECCOREV :**

Thierry HEULIN propose de rédiger une plaquette informative sur l'écosystème ECCOREV, les relations avec les labex, le PR2I "Environnement" et les différentes réponses aux appels d'offre du PIA.

Marc SENTIS annonce que lors d'une réunion des DU de l'AMU, Y. Berland s'est interrogé sur les résultats décevants des EUR, et sur la création d'Instituts qui associerait formation et recherche, qui serait une priorité pour AMU en 2018.

Nicolas ROCHE se questionne sur les conditions de création d'un Institut : la création d'instituts doit s'envisager dans une volonté d'amélioration de la structuration sur le site des actions dans un domaine de recherche.

Thierry HEULIN souligne l'importance d'intégrer d'autres partenaires aux Instituts, que les structures universitaires. A ce sujet, Michel BARITEAU rappelle que l'Institut est un outil de structuration de la recherche universitaire, qui ne se substitue pas à la FR ECCOREV qui est un espace de créativité beaucoup plus large car elle implique de nombreux organismes également très actifs dans le domaine de l'environnement. Joël GUIOT souligne que c'est même cela son point fort, car elle crée du lien entre l'AMU et les autres organismes dans ce domaine.

Plusieurs membres de ce comité des tutelles insistent sur le fait qu'ECCOREV a été une véritable pépinière d'idées de collaborations interdisciplinaires ayant donné naissance à des Labex, des projets soumis à différents programmes de financement, et qu'il faut perdurer dans cette voie, en ouvrant les projets aux SHS et en ciblant davantage l'Europe.

### **5.4- Convention de renouvellement d'ECCOREV :**

Avec ses 18 partenaires, la convention 2012-2017 n'est toujours pas signée.

Le CNRS a exigé que l'ensemble des tutelles de chaque unité fédérée signe la convention, ce qui conduit à un retard d'obtention des signatures, voire à une impossibilité à le faire. La convention 2012-2017 n'a jamais été complètement signée.

AUDREY JANSSENS (AMU) rappelle qu'ECCOREV a deux tutelles, le CNRS et AMU, et des partenaires. Une solution envisageable serait de faire signer une convention cadre avec les tutelles, puis des accords avec chaque partenaire. Mais Younis HERMES (CNRS) rappelle que toutes les tutelles doivent signer, c'est une règle juridique.

Joëlle CAVALIERI confirme que la signature de la convention est incontournable, notamment lors de la collaboration avec certains partenaires qui l'exigent, il faut donc trouver une solution pour parvenir à cet objectif.

### **5.5- Divers points de discussion :**

Joël GUIOT demande si les règles d'adhésion au conseil scientifique d'ECCOREV sont bien claires pour tout le monde : le CS doit représenter davantage les thématiques et les domaines de recherche que les tutelles et partenaires d'ECCOREV.

Marc SENTIS propose qu'on y intègre aussi des représentants de la vie civile.

Michel BARITEAU suggère que ce soit aussi une instance où de jeunes chercheurs auraient leur place.

Audrey JANSSENS complète en proposant que des personnes ayant une expérience dans le pilotage, le management et/ou la participation à des projets européens participent au CS.

Nicolas ROCHE présente brièvement le PR2I environnement en rappelant les objectifs du PR2I qui sont, l'animation, l'affichage extérieur et le conseil, et sont très complémentaires de ceux de la FR ECCOREV et propose des animations communes avec la FR.

Thierry HEULIN annonce que la FR va emménager dans de nouveaux locaux, sur le site du technopôle de l'environnement (bâtiment Laennec).

L'équipe actuelle de la FR est chaleureusement remerciée pour son implication durant ces dix dernières années.

**PJ** : présentation orale

### **Procès-Verbal du comité des tutelles du 27 novembre 2017**

A l'unanimité, les membres du comité des tutelles ont approuvé la nouvelle gouvernance de la FR ECCOREV.

Fait à Aix en Provence, le 27 novembre 2017,

**Le directeur actuel de la FR ECCOREV**

**Le futur Directeur de la FR ECCOREV**

**Joël Guiot**

**Thierry Heulin**

